



**SONT PRÉSENTS les représentantes ou représentants au Comité de parents : mesdames et messieurs**

École	Albert-Schweitzer	Chantal Thiboutot
	Arc-en-Ciel	Christine Roy
	Au Fil de l'Eau	Marie-Pierre St-Germain
	Aux-Quatre-Vents	Bruno Bourgeois
	de l'Amitié	Valérie Fugère
	de la Chanterelle	Caroline Palardy
	de la Pommeraie	Sylvain Daigle
	de la Roselière	Caroline Gagné
	de la Source	Julie Baribeau
	du Carrousel	Caroline Dufresne
	Du Grand-Chêne	Vincent Fortin
	du Tourne-Vent	Émile Babin
	Jacques-Rochelleau/St-Basile	Gilles Cazade
	Jolivent	Isabel Godard
	La Farandole	Pascale Bourgeois
	Le Petit-Bonheur	Fany Désormeaux
	Le Rucher	Line Desormeaux
	Le Sablier	Amine Zitouni
	Le Tournesol	Normand Boisclair
	les Marguerite	Sophie Parent
	Louis-Hippolyte-Lafontaine	Robert Langlois
	Marie-Victorin	Geneviève Vachon
	Mère Marie-Rose	Sylvain Deblois
	Saint-Amable	Nathalie Poitras
	Saint-Charles	Marc Gauthier
	Saint-Denis	Marc Sicard
	Secondaire de Chambly	Francine Palardy
	Secondaire De Mortagne	Jacques Coiteux
	Secondaire du Grand-Coteau	Stéphane Geffard
	Secondaire du Mont-Bruno	Carole Vigneault
	Secondaire le Carrefour	Michel Bonin
	Secondaire Ozias-Leduc	Josée Désilets
	Secondaire Polybel	Caroline Cloutier
	École d'éducation internationale	Serge Lefebvre

**SONT ABSENTS : mesdames et messieurs**

École	Antoine-Girouard	Alain F. Dussault
	De Bourgogne	Jacynthe Lecavalier

	<p>de l'Aquarelle de l'Envolée De La Broquerie de la Mosaïque de la Passerelle De Montarville De Salaberry Des Trois-Temps Du Moulin du Parchemin Georges-Étienne-Cartier Jacques-De Chambly L'Arpège La Roseraie Les Jeunes Découvreurs Ludger-Duvernay Notre-Dame Paul-VI Père-Marquette Pierre-Boucher Saint-Mathieu Sainte-Marie Secondaire François-Williams École orientante l'Impact Secondaire le Tremplin Représentant du Comité EHDAA</p>	<p>Claude Crépeau Mario Coulombe Étienne Michaud Jean-François Pedneault Jean-Philippe Valade Pascale Choquette Alain Bertrand Mireille Louis-Seize Joelle Choquette Robert Denis Dominique Leboeuf Jacques Duchesne Étienne Gauthier Aucun Stéphanie Tardif Geneviève Labelle Martin Carpentier Nathalie Roy Marc Prince Cynthia Gyenizse Nathalie Allaire Jean Brûlé Patricia Bergeron Jean-Pierre Raymond Aucun Steve Bernier</p>
N <sup>o</sup> de la résolution ou annotation	<p><b>1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE</b></p> <p>Madame Marie-Hélène Talon souhaite la bienvenue aux membres et ouvre la séance à 19 h 16.</p> <p><b>2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</b></p> <p>Madame Marie-Hélène Talon explique que l'ODJ a dû être modifié à la dernière minute. Elle fait la lecture de l'ODJ modifié.</p> <p><b>1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE</b>  <b>2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</b>  <b>3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 17 NOVEMBRE 2011</b>  <b>3.1 SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 17 NOVEMBRE 2011</b>  <b>4. PRÉSENTATION DE LA FCPQ ET RETOUR SUR LE 1<sup>ER</sup> CONSEIL GÉNÉRAL</b>  <b>5. ADOPTION DU PLAN D'ACTION 2011-2012 – PRIORITÉS DES MEMBRES</b>  <b>6. RAPPORT DES DIVERS REPRÉSENTANTS AU COMITÉ DE PARENTS</b>  <b>6.1 RAPPORT DU PRÉSIDENT</b>  <b>6.2 PARENTS-COMMISSAIRES</b>  <b>6.3 COMITÉ CONSULTATIF EHDAA</b>  <b>6.4 COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT</b></p>	

<p><b>Résolution N° 123-12-11</b></p>	<p><b>6.5 RESPONSABLES DE SECTEURS</b></p> <p><b>7. PAROLE AU PUBLIC</b></p> <p><b>8. PAROLE AUX MEMBRES</b></p> <p><b>9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE</b></p> <p>Monsieur Jacques Coiteux, appuyé par monsieur Bruno Bourgeois, propose l'adoption de l'ordre du jour tel que modifié.</p> <p><b>Proposition adoptée à l'unanimité.</b></p>
<p><b>Résolution N° 124-12-11</b></p>	<p><b>3. Adoption du procès-verbal du 17 novembre 2011</b></p> <p>Monsieur Bruno Bourgeois, appuyé par madame Caroline Cloutier, propose l'adoption du procès-verbal tel que présenté.</p> <p><b>Proposition adoptée à l'unanimité.</b></p> <p><b>3.1 Suivi du procès-verbal du 17 novembre 2011</b></p> <p>Madame Talon revient sur la présentation de madame Gauvreau de la séance précédente. On avait posé une question concernant les nouveaux plans d'intervention informatisés. Madame Gauvreau avait indiqué que la CS ne savait ce qu'il adviendrait à la CSP. Elle est revenue en disant que le nouveau PI serait adopté par la CS.</p> <p>Concernant les indemnités de frais de gardiennage, le montant de 15 \$ a été fixé à cause des contraintes budgétaires. On offre une indemnité; on ne rembourse pas tous les frais. Certains ont dit qu'ils jugeaient le montant trop peu élevé.</p> <p>Monsieur Amine Zitouni demande s'il faut remplir un formulaire et où le trouver.</p> <p>Monsieur Stéphane Geffard indique qu'il faut aller sur le site, sous l'onglet parents, comité de parents, classeurs CP; les formulaires s'y trouvent.</p> <p><b>4. Présentation de la FCPQ</b></p> <p>Madame Marie-Hélène Talon présente la FCPQ, un bref historique de la participation parentale telle qu'on la connaît aujourd'hui, la création des Conseils d'établissements en 1998, la mission, la structure et le fonctionnement de la FCPQ.</p> <p>La présentation PPT sera déposée sur le site de la CSP.</p> <p>Madame Talon explique que tous les parents impliqués sont invités à participer au congrès annuel, qui se déroule au mois de juin, selon le budget disponible.</p> <p><b>Retour sur le 1<sup>er</sup> Conseil général de la Fédération des comités de parents du Québec</b></p> <p>Le conseil général a eu lieu les 25 et 26 novembre dernier. Il y a eu élection du conseil exécutif. Monsieur Serge Lefebvre a été élu vice-président.</p> <p>Il a été question du plan d'action de la FCSQ, avec une présentation de la présidente la fédération, madame Josée Bouchard.</p> <p>Le plan s'articule autour de trois axes :</p>

- Simplifier l'administration publique
- Faire reconnaître le rôle de l'école publique
- Redonner un sens à la démocratie scolaire.

Il a également été question du plan stratégique de la FCPQ  
Quels sont les enjeux qui auront le plus d'impact pour nous?  
De quoi aurons-nous besoin pour faire face à ces enjeux?

Madame Chantal Thiboutot demande quel est le rôle de FCSQ dans le cadre de la FCPQ.

Madame Talon explique que la FCSQ et l'association des directeurs se sentent interpellés par ce qui se passe dans l'actualité. Ils sont venus consulter les comités de parents pour savoir s'ils pouvaient compter sur leur appui.

Monsieur Serge Lefebvre précise que les parents n'ont pas appuyé la position des CS unilatéralement. La question posée à madame Bouchard était « Pourquoi les parents sont-ils importants pour vous? »

Lors du conseil général de février 2012, il sera question de l'anglais intensif pour les élèves de 6<sup>e</sup> année. La FCPQ demande l'aide des parents. Les membres recevront le lien vers un sondage concernant l'anglais intensif. Il faut répondre avant le 6 janvier. Le sondage s'adresse aux membres du CP.

Monsieur Lefebvre explique que chaque CS est sensée avoir déposé un plan de déploiement. Chaque CÉ décide du mode pour dispenser l'anglais intensif.

Monsieur Zitouni demande quelle est la réaction générale à l'égard de l'anglais intensif?

Monsieur Lefebvre indique qu'une personne du ministère a fait une présentation et dans tous les cas, les recherches indiquent que c'est favorable, même pour les élèves EHDAA.

Madame Talon explique qu'on recherche un délégué. Monsieur Lefebvre a démissionné puisqu'il est délégué à la CS Marie-Victorin; il préfère laisser sa place. Madame Talon explique le rôle du délégué. On annoncera l'élection pour la prochaine séance en janvier.

Monsieur Lefebvre explique que la FCPQ recherche des parents qui aimeraient répondre à des entrevues, par exemple pour la rentrée, au sujet des frais chargés aux parents, du port de l'uniforme, de l'intimidation, de la charge de devoir, des cadeaux aux profs. Le conseiller aux communications entrerait en contact et aviserait les parents à l'avance. Monsieur Lefebvre demande aux parents intéressés d'indiquer leur nom sur la feuille qu'il fait circuler.

Madame Talon invite monsieur Bruno Bourgeois à présenter la résolution qu'il a déposée en juin dernier.

Monsieur Bourgeois explique que la résolution porte sur la façon d'annoncer la position de la FCPQ. Suite à l'annonce de la Coalition concernant l'abolition des CS, la FCPQ a fait une sortie disant que les parents étaient en désaccord. Son CÉ lui a demandé s'il avait été consulté, ce qui n'était pas le cas. Les médias ont dit « les parents » sont en désaccord. Son CÉ a demandé de proposer une résolution, à savoir qu'il faudrait être plus clair, si c'est la position de la FCPQ ou de l'ensemble des parents lorsqu'il y a consultation.

Considérant que la FCPQ représente les comités de parents;

Considérant que la FCPQ doit parfois consulter les CP;

Considérant que la FCPQ doit régulièrement prendre des positions sur plusieurs sujets d'ordre public;

Il est proposé par monsieur Bruno Bourgeois et secondé par Madame Francine Palardy, que la FCPQ soit plus claire lors des déclarations publiques ou des déclarations aux divers médias, c'est-à-dire indiquer s'il s'agit d'une déclaration de la position de la FCPQ, ou lorsqu'il y a consultation des Comités de parents, alors seulement s'il s'agit d'une position des parents des Comités de parents.

Monsieur Normand Boisclair indique que la FCPQ a un pouvoir de représentation. Les deux représentants ont été consultés lors du conseil général. La représentation part des écoles. Les délégués sont élus. La FCPQ parle donc au nom de tous les parents. La décision devait se prendre sur place; il n'y avait pas de temps pour consulter.

Madame Josée Désilets mentionne que le point de M. Bourgeois, c'est qu'il s'agissait d'un point rajouté à l'ordre du jour. Il veut empêcher que cela se reproduise de cette façon. Le droit de vote vient avec le rôle du représentant. Il est important d'avoir l'information d'avance.

Madame Carole Vigneault indique que ce qui est demandé n'est pas possible. Il faut laisser les représentants faire leur travail. Ils parlent au nom des parents. On élit des gens et ils ont le pouvoir de prendre des décisions. On ne peut pas fonctionner par sondage tout le temps.

Monsieur Serge Lefebvre explique le contexte, pour ceux qui n'étaient pas là l'an dernier. Il fallait donner une réponse très rapidement. La FCPQ avait eu des rencontres privées avec la Coalition. La Fédération est un organisme politique. Il y a constamment des dossiers comme celui-ci, à la dernière minute. On est en contact avec le ministère. C'est certain que ça ne peut pas faire l'unanimité, mais les parents ont été consultés.

Monsieur Amine Zitouni indique qu'il est d'accord avec les deux points de vue, mais que la FCPQ ne devrait pas engager l'opinion de tous les parents. Il faut faire les choses dans les règles de l'art.

Monsieur Bourgeois explique que ce n'est pas comment la position a été prise. Il dit que dans les médias, sur des dossiers chauds, la Fédération aurait dû dire « la Fédération est d'avis que... »

Madame Vigneault indique qu'il faut avoir le pouls des parents de notre CS, de notre CP pour bien les représenter. On parle au nom de l'ensemble des parents et pas en son nom personnel. La Fédération ne peut pas toujours consulter les parents avant de prendre position. C'est toujours mieux de consulter, mais ce n'est pas toujours possible.

Madame Talon indique qu'elle ne sait pas comment elle pourrait porter ce message à la FCPQ.

Monsieur Normand Boisclair demande le vote sur la résolution.

Pour 12

Contre 18

Abstention 4

**La proposition est rejetée à la majorité.**

##### **5. Adoption du plan d'action 2011-2012 – Priorités des membres**

Madame Talon présente le plan d'action préparé par l'exécutif, suite aux rencontres par secteur.

Elle indique qu'il y aura une conférence sur l'intimidation, le jeudi 23 février. Il s'agit d'une présentation à l'intention des parents, présentée par Tel-Jeune. La documentation sera envoyée au retour des vacances.

La CS fera aussi une présentation au CP. L'an dernier, le MELS avait demandé de former des comités pour contrer la violence. En février, la CS viendra nous parler de la situation à la CSP

Madame Talon explique qu'on veut se faire les porte-parole des conférences qui ont lieu sur notre territoire. Elle demande aux membres de transmettre l'information concernant les conférences organisées par différents organismes sur le territoire de la CSP.

Concernant la formation sur les budgets des établissements, on a demandé aux membres de consulter leur CÉ. Les réponses tardent à venir. Monsieur Stéphane Geffard a eu des commentaires des participants. On disait que la formation était redondante d'une année à l'autre.

Madame Carole Vigneault demande s'il serait pertinent d'ajouter l'enseignement intensif de l'anglais dans la section Opinion des parents du Plan d'action. On pourrait prévoir des discussions par secteur. Il est convenu d'ajouter le point au Plan d'action.

Madame Sophie Parent, appuyé par monsieur Bruno Bourgeois, propose l'adoption du Plan d'action 2011-2012, tel que modifié.

**Proposition adoptée à l'unanimité.**

## **6. Rapport des divers représentants au Comité de parents**

### **6.1 Rapport de la présidente**

Madame Talon rappelle aux membres d'envoyer leurs questions sur les budgets par courriel à leur représentant de secteur d'ici le début janvier.

Madame Talon informe les membres que la soirée reconnaissance des bénévoles aura lieu le 18 avril à l'École d'éducation internationale de McMasterville.

Madame Talon invite monsieur Serge Lefebvre à parler de la pétition, pour laquelle les membres ont reçu le lien la semaine dernière.

Monsieur Lefebvre explique la situation des enfants handicapés qui sont scolarisés jusqu'à 21 ans. Certains centres offraient des services, mais suite à la restructuration, les budgets n'ont pas suivi. On a donc parti une pétition sur le site de l'Assemblée nationale. On espère faire pression et obtenir un peu d'argent pour assurer les services.

### **6.2 Parents-commissaires**

Madame Carole Vigneault mentionne les classes DIM (déficience intellectuelle moyenne) qui étaient à Ozias-Leduc et qui ont été transférées à l'Envol. Finalement, le groupe PAC (12-15 ans) est resté à Ozias-Leduc.

Concernant les compressions budgétaires, il y aura 2,2 millions de compressions additionnelles. On saura la semaine prochaine ce qu'il advient de la représentation de la CS auprès du MELS, à l'effet que la CSP étant déjà très bien gérée, les compressions demandées sont plus difficiles.

Le projet IDTIC a été approuvé par le CC. Dès l'an prochain, le programme sera offert. Madame Vigneault souligne qu'il s'agit d'une approche pédagogique et non d'un projet particulier. C'est d'abord une école de secteur pour Ste-Julie. L'école doit assumer les frais engagés. L'école doit informer les parents des cours qui seront offerts.

Concernant les bourses de persévérance scolaire, le CC a décidé de remettre à un élève méritant par école un prix de 80 \$, soit un dictionnaire dédicacé par le commissaire du secteur et un certificat.

Madame Sophie Parent demande si la nomination de l'élève sera faite par le CÉ.

Madame Vigneault répond que oui, ce sera fait en février.

Madame Talon demande ce qu'il advient de la présentation du rapport annuel. L'an dernier, la CS avait fait une présentation et avait invité les parents.

Madame Isabel Godard invite tous les parents à 19 h 30 le 20 décembre au siège social de la CS pour la présentation du rapport annuel.

Madame Godard poursuit en parlant du plan de répartition de Beloeil. Le comité a retenu l'hypothèse un. Les élèves qui seront déplacés le seront vers la nouvelle école.

Madame Godard explique l'entente de scolarisation avec la CS de Sorel-Tracy.

Elle indique que l'ajout de l'ancienneté comme critère a été soulevé au CC. Le mandat pourrait être donné au comité de soutien l'an prochain. On verra en fin d'année.

Madame Vigneault aimerait ajouter quelques renseignements qui ne se trouvent pas dans Les lendemains du conseil, notamment la nomination d'un nouveau DGA, monsieur Patrick Mendes.

Concernant l'effectif scolaire, madame Vigneault indique qu'on prévoit une diminution de 434 élèves au secondaire (230 en moins à St-Bruno et 155 au Carrefour de Varennes). Au primaire, on prévoit une augmentation de 1701 élèves au cours des cinq prochaines années.

### **6.3 Comité consultatif EHDAA**

Monsieur Steve Bernier est absent.

### **6.4 Comité consultatif du transport**

Monsieur Marc Gauthier indique que la première réunion aura lieu le 18 janvier prochain.

### **6.5 Responsables de secteurs**

Madame Vigneault indique qu'elle a envoyé un courriel concernant la formation sur les budgets. Elle attend toujours des réponses.

Monsieur Normand Boisclair indique qu'il attend aussi des réponses. La date limite fixée était le 12 janvier.

Monsieur Marc Gauthier indique qu'il fait le lien avec la CS pour le site web. On avait déjà discuté de rendre public la liste des membres du CP. Elle a été ajoutée sur le site, après la liste des membres de l'exécutif.

## **7. Parole au public**

Il n'y a pas de public.

## **8. Parole aux membres**

Madame Caroline Cloutier se questionne au sujet de l'uniforme à Polybel. On dit que ça diminue l'intimidation, que c'est bon pour la sécurité, etc. Elle veut savoir ce qui se fait ailleurs et invite les membres à lui en parler pendant le lunch.

Madame Talon propose de faire suivre la question à la secrétaire pour rediffusion.

Madame Valérie Fugère informe les membres que son école est en transition pour devenir SIAA (Stratégie d'intervention agir autrement). Elle demande si d'autres membres en ont fait l'expérience.

Monsieur Marc Gauthier explique que son école l'était déjà à son arrivée. L'école reçoit des budgets supplémentaires. Il indique qu'à première vue, c'est profitable car cela donne de la latitude.

Madame Fugère soulève la question de la rémunération d'un enseignant.

Monsieur Sylvain Deblois explique que, au-delà de l'argent, cela place l'école dans un mode de pensée pour trouver des solutions. À Contrecoeur, ils ont eu accès à des projets pilotes tels que la Ribambelle, la classe Oasis.

Madame Vigneault indique que c'est une question pertinente à poser à la direction générale. En quoi consiste le programme? Qu'est-ce que l'indice de défavorisation implique? Des projets ont été mis en place par la CS; est-ce à cause de ce programme? Agir Autrement suscite l'implication communautaire.

Madame Caroline Dufresne est enseignante dans une école SIAA. Elle explique que ça met le personnel dans une situation d'entraide. Le personnel a accès à des formations sur la stimulation, comment favoriser la lecture. Le programme comporte des écoles phares qui servent d'inspiration aux autres écoles.

Madame Sophie Parent demande, au sujet du projet de robotique, le CÉ doit-il approuver les achats de 4500 \$ pour que les enseignants puissent suivre la formation? Il peut être intéressant de suivre la formation avant afin de déterminer si le projet est intéressant et vaut la peine d'investir.

On posera la question aux ressources éducatives.

Madame Sophie Parent demande, concernant la grille-matière, s'il y a il un barème et quelle est la marge de manœuvre du CÉ.

Monsieur Boisclair indique que le programme du MELS prévoit un minimum à respecter dans certaines matières. La direction de l'école doit avoir les chiffres.

Madame Chantal Thiboutot explique qu'elle représente les parents et elle se demande comment prendre le pouls des parents et comment faire circuler l'information. Est-ce qu'on peut écrire dans le journal de l'école par exemple? Le CÉ est composé d'un nombre limité de parents. Elle demande si elle peut parler du CP aux rencontres de l'OPP. Rien ne s'y oppose. Toutes les avenues sont bonnes.

Monsieur Marc Gauthier indique qu'il envoie Les lendemains du CP aux membres de son CÉ.

#### **4. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Madame Talon rappelle aux membres qu'elle a des guides d'accompagnement pour les enfants en difficulté à remettre à tous les membres.

Madame Valérie Fugère, appuyée par madame Caroline Cloutier, propose de lever l'assemblée à 21 h 12.

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

**Résolution N°  
125-12-11**

---

Madame Marie-Hélène Talon  
présidente

---

Madame Michèle Thiffault  
secrétaire